



Concert

Coppet Blues Festival, un beau succès pour cette 3^{ème} édition.

L'Association Jazz & Co se félicite de la belle affluence et de la satisfaction d'un public fidèle...

> 6



© Photo: Jorge Cerqueira - #j_de_jorge

Editorial



Le passage à une nouvelle année est souvent l'occasion de faire le bilan sur celle qui vient de s'écouler.

C'est aussi le moment idéal pour regarder l'avenir en planifiant les projets qui nous sont chers.

Ainsi la vie politique 2019 de notre commune se tourne avec la satisfaction pour vos autorités d'avoir fait progressé de nombreux dossiers complexes. 2020 doit donc logiquement constituer une année de concrétisation de travaux importants pour nous tous. On espère ainsi voir se réaliser les trois projets prioritaires de cette législature, soit : la construction de la

piscine et de la patinoire, l'ouverture d'un vrai lieu de restauration ouvert notamment en soirée et plus tard, la requalification de la route Suisse.

En 2019, vous vous êtes rendus aux urnes pour une élection complémentaire au sein de votre exécutif ; il s'agissait de remplacer Madame Isabelle Naville. Un grand merci à elle pour son engagement total au service du bien public ! Qu'elle en soit ici remerciée ; elle mérite toute notre estime. Le verdict des urnes a plébiscité Monsieur Thomas Marchand. Il a en effet été brillamment élu ; bravo à lui ! Il rejoint une équipe soudée qui se réjouit d'ores et déjà de son apport bienvenu.

Lorsqu'on évoque la vie politique copétane, on ne peut passer sous silence les aspects financiers. Pour dire vrai, les finances communales vont mal. En quinze ans, la facture des charges cantonales est passée de 4,5 millions à 18 millions, et l'impôt perçu est resté stable. Nous n'avons aujourd'hui plus la capacité d'équilibrer nos comptes avec un taux communal si bas. Vos autorités s'engagent ainsi dans un véritable bras de fer contre l'explosion des charges cantonales et sa répartition péréquative.

Au chapitre des réjouissances se déroulera les 4 et 5 juillet prochains, la fête du bourg de Maulévrier. Une délégation copétane importante sera de la

partie. Divers stands seront mis sur pied. La fête, sur le thème des Gaulois et des Helvètes, nous permettra de mettre en valeur notre patrimoine. Notre gratitude va au groupe de travail qui s'active depuis un an déjà aux préparatifs de la manifestation.

Enfin, au nom de la Municipalité, il me revient le plaisir de vous souhaiter une heureuse année 2020. Je vous souhaite surtout la santé – c'est notre bien le plus précieux !

Gérard Produit, syndic

Commune

Rapport d'activités du Conseil communal de septembre à décembre 2019

Les préavis, les rapports des commissions et les procès-verbaux peuvent être consultés sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Lundi 30 septembre 2019

Préavis n° 04/2019-2020 relatif à l'arrêté d'imposition 2020. **Accepté avec amendement.**

Au vu de la hausse constante des charges cantonales et de la stagnation des revenus fiscaux, la Municipalité a proposé une augmentation de 2 points de l'impôt communal afin de porter celui-ci à 55% de l'impôt cantonal de base. Le Conseil communal a quant à lui accepté un amendement demandant le maintien à 53%, ne désirant pas augmenter les impôts communaux pour les besoins du canton tout en signifiant son mécontentement face à

la politique cantonale de report de charges sur les communes.

Préavis n° 05/2019-2020 relatif à une demande de crédit de CHF 96'000.00 pour l'établissement du Plan d'affectation « L'Eselettaz ». **Accepté.**

La commune de Coppet est propriétaire de la parcelle n° 210 d'une superficie de 3'289 m², et la Municipalité souhaite valoriser ce secteur idéalement situé à proximité de la gare et des infrastructures scolaires et non loin du centre du bourg. Elle a pour objectif la réalisation de logements mixtes (loyers abordables et loyers «standards»), ainsi que l'implantation de locaux pour la voirie com-

munale. Cette parcelle étant actuellement classée en zone villas, il y a lieu d'établir un nouveau plan d'affectation pour permettre sa densification.

Lundi 4 novembre 2019

Présentation sur la thématique des zones 30 km/h

Présentation de M. Laurent Dutheil, Co-Directeur Suisse de la société TRANSITEC Ingénieurs-Conseils, venu exposer les dispositions légales et les contraintes des zones 30 km/h, ainsi que les conditions à remplir pour leur mise en œuvre et leur légalisation.

Motion de Mme Sandrine Lagger-Séquin pour la réalisation du projet de restaurant présenté au Conseil communal le 18 juin 2018. **Refusée.**

Cette motion demandait que soit repris le projet de restaurant sur l'esplanade Germaine de Staël, lequel avait été refusé par le Conseil communal le 18 juin 2018. L'organe délibérant a rejeté cette motion, considérant que les arguments et propositions formulés à l'époque étaient toujours valables et qu'il y avait lieu d'attendre le résultat des autres projets en cours d'étude auprès de la Municipalité.

Lundi 16 décembre 2019

Préavis n° 06/2019-2020 relatif au budget communal de l'année 2020. **Accepté.**

Malgré une étude minutieuse du détail des postes budgétaires, le résultat du budget prévisionnel pour l'exercice 2020 laisse une nouvelle fois apparaître un excédent de charges qui se monte à plus de CHF 4'200'000.--. Après un budget 2019 également largement déficitaire, notre commune se devra de prendre des mesures afin de corriger cette situation qui aggrave encore plus notre marge d'autofinancement déjà négative.

Prochaines séances

(sous réserve de modifications ultérieures)

Lundi 27 janvier 2020

Préavis n° 07/2019-2020 relatif à un prêt de CHF 2'120'000.00 à la Fondation des Toises aux fins de transformer et rénover la crèche « Les Coppalines».

Lundi 9 mars 2020

Les préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.



Canton

Du côté de Lausanne

En date du 26 novembre 2019, le Grand Conseil a accepté la réponse du Conseil d'Etat à un postulat traitant du juste prix du lait.

Depuis les années 2000 de nombreuses exploitations ont cessé la production de lait. La diminution des prix, les besoins en main d'œuvre et les contraintes liées à la traite ont poussé certains exploitants à renoncer à cette branche de production, les revenus de leur travail ne permettant plus de couvrir leurs frais. Cet état de fait a été aggravé par la décision de l'Organisation Mondiale du Com-

merce d'interdire les subventions à l'exportation, décision entrée en vigueur en Suisse le 1^{er} janvier 2019.

Une diminution du cheptel est dès lors constatée, ce qui menace, à moyen terme, la fertilité des sols. En effet, dans le système agricole vaudois, l'animal, et en particulier la vache laitière, permet de mettre en valeur les herbages. Il existe donc un réel intérêt public à maintenir une production laitière dans notre canton.

Le Conseil d'Etat a présenté un programme de soutien de CHF 10 millions

d'investissement en 5 ans dans un paquet de mesures destinées aux producteurs de lait d'industrie. Ces mesures viseront notamment à promouvoir l'ouverture de nouveaux marchés et à développer l'autonomie fourragère afin que les vaches puissent être nourries avec du foin produit à proximité de l'exploitation. Elles permettront de soutenir les exploitations qui offriront aux vaches des sorties régulières ou un système de stabulation libre.

Bien que certains députés aient regretté le manque d'encouragement

à la promotion des labels de laits équitables, le Grand Conseil, dans son ensemble, a salué ces mesures qui sont considérées comme un bon début et a voté, dans la foulée, une résolution indiquant qu'il soutiendra toutes mesures visant à payer un prix équitable du lait aux productrices et producteurs.

Le lait tombe; adieu, veau, vache, cochon, couvée.

(Jean de La Fontaine, *Fabl. VII, 10*)

Amélie Cherbuin,
députée au Grand Conseil vaudois.

Commune

Gérard Produit, syndic

Faire respecter notre autonomie communale



Gérard Produit, vous êtes syndic d'une commune riche qui n'a pas d'argent...

C'est vrai. La problématique financière liée à la charge cantonale n'est plus maîtrisable, et ce malgré toutes les bonnes volontés du monde. Cette année, à l'automne, on nous a annoncé une hausse de 2,8 millions pour la facture cantonale, à 18 millions de francs. C'est une hausse qui représente 8 points d'impôts, que l'on ne s'autorise nulle part ailleurs dans le budget. Ainsi, tous les efforts que nous faisons sont rendus caducs par cette contribution cantonale qui ne cesse d'augmenter.

Et cette fois, vous avez décidé d'agir?

Quand on sait que 90% de nos revenus communaux partent directement au Canton, nous avons clairement l'impression que notre autonomie communale n'est plus respectée. Or l'autonomie communale est à la base de la Constitution. Nous allons donc réfléchir à deux mesures. La première consistera, pour dénoncer l'anticonstitutionnalité de cette situation, à

consigner l'argent que nous devons au Canton sur un compte bloqué.

Les communes de Rolle et Crans, notamment, confrontées aux mêmes soucis, ont décidé, tout bonnement, de ne plus payer...

Nous avons eu cette discussion avec notre Conseil communal. Nous pensons que ce n'est pas la bonne solution car, au final, il leur faudra payer. Et certainement même des intérêts de retard qui peuvent atteindre des sommes importantes. Non, nous bloquons l'argent, le temps de trouver des solutions.

Vous engagez malgré tout un bras de fer?

Absolument. Nous pensons que, ne recevant pas l'argent, le Canton risque d'accélérer les procédures de révision du système péréquatif, initialement prévues pour 2023.

La deuxième mesure adoptée par votre Municipalité est de ponctionner vous-même l'impôt auprès des contribuables de la commune.

Exactement. Jusqu'à présent, c'est le Canton qui s'occupe d'aller chercher l'argent du contribuable. Mais ce service a un coût: 120'000 francs nous concernant. De plus, ce coût est calculé sur la capacité financière des contribuables. En somme, pour les mêmes 1'500 déclarations qui concernent Coppet, si nous avions été une commune plus «pauvre», nous n'aurions payé le service que 50'000 francs. Ainsi, comme d'autres communes

sont intéressées par cette possibilité de prélever elles-mêmes l'impôt, en nous mettant ensemble, nous pourrions nous offrir les services d'une fiduciaire compétente.

Là encore, l'enjeu est de mettre la pression sur le Canton?

Notre position n'est pas de remettre en cause le système de solidarité entre les communes, nous comprenons que les riches doivent payer pour

Je crois qu'il est important que Coppet soit représenté au niveau régional. Ce faisant, je défends également les intérêts de Terre Sainte.

Lors des prochaines élections communales de 2021, la commune ayant dépassé le seuil des 3'000 habitants, le scrutin passera à la proportionnelle. Autrement dit, des partis pourraient faire leur apparition au Conseil communal...

«**Quand on sait que 90% de nos revenus communaux partent directement au Canton, nous avons clairement l'impression que notre autonomie communale n'est plus respectée.**»

les moins riches. Seulement, nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation où des communes dites «pauvres», bénéficiant de la péréquation horizontale, ont un pouvoir d'achat supérieur aux communes riches. C'est à n'y rien comprendre. Nous aimerions obtenir au moins autant qu'elles. Pas nécessairement plus, mais autant. Ce serait un bon début.

Un grand combat?

Oui, un combat juste.

A titre personnel, vous êtes toujours engagé au niveau du district dans le Comité directeur de Région de Nyon (Conseil régional).

Effectivement. Founex a connu ce passage en 2016. Y aura-t-il des partis cantonaux à Coppet en 2021? Je ne suis pas certain que le PLR ou le PS tentent tout de suite le coup de créer une liste. Mais peut-être y aura-t-il plusieurs listes communales, avec des intérêts plus marqués pour tel ou tel bord de l'échiquier politique traditionnel. A titre personnel, et puisque des listes devraient exister en 2021, je pense qu'il serait idéal que la Municipalité fonctionne, comme le Conseil fédéral, selon la loi consensuelle de la «formule magique»: que chacun soit représenté au mieux selon les forces en présence. Le dernier mot reviendra de toute façon à la population copétane.



Commune

Jean-Claude Trotti

Municipal des services industriels, des routes et des bâtiments scolaires



Jean-Claude Trotti, le village s'apprête à vivre deux ans de travaux pour améliorer sa traversée routière. Quand débiteront-ils?

Il est compliqué de répondre très précisément aujourd'hui à cette question car tout dépendra du nombre et de la force des potentielles oppositions suscitées par la mise à l'enquête qui devrait intervenir dans les six prochains mois. Mais en restant optimiste, les travaux pourraient débiter en 2021.

Rappelez-nous l'enjeu de ces travaux.

Il s'agit à la fois de contribuer à une fluidification du trafic traversant le bourg par le ralentissement des vitesses, à la fois de diminuer le bruit par la pose d'un revêtement phono-absorbant, comme il sera installé sur les tronçons de la route cantonale allant de Mies à Founex.

Pour contribuer à aider les commerces locaux qui subiront des désagréments durant les deux ans de travaux, les autorités ont décidé de débloquer une enveloppe de 200'000 francs. Ce qui est assez rare pour être souligné.

C'est vrai. Et nous allons rencontrer prochainement tous les acteurs du commerce pour diverses séances de travail et de planification. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que les commerçants ne souffrent pas trop de ces chantiers.

Toujours au chapitre du commerce, vous travaillez actuellement à la création d'un restaurant, tel que souhaité par une initiative populaire datant de 2016, en lieu et place du tea-room La Copétane?

L'an dernier, en 2018, le Conseil a refusé un projet de restaurant au bord du lac. Dès lors, nous avons continué

affaire. Nous espérons présenter ce projet à notre Conseil communal dans les six prochains mois.

Est-ce à dire que le projet de restaurant à la salle communale est abandonné?

Absolument pas. Le Conseil nous a demandé de travailler sur cette possibilité, et nous sommes en train de le

« **Un restaurant à La Copétane? C'est un vrai challenge!** »

de travailler sur d'autres projets. Dont celui de La Copétane. Il s'agit d'y vider l'intérieur pour pouvoir installer une nouvelle cuisine et un système de ventilation professionnel. Créer un restaurant de 35 places à cet endroit, c'est un vrai défi. Mais un défi qui fait sens ! Notre but est donc de fournir les murs et les outils de travail. Gage, à terme, au tenancier lauréat, de faire vivre son

faire. Mais ce projet impliquera une rénovation de la salle elle-même, ce qui se traduira par une facture plus lourde. Ce sera aux élus de trancher. Aussi, s'il devait exister, le restaurant de la salle communale ne pourra pas être opérationnel avant de nombreuses années. Avec La Copétane, nous proposerons une solution à court ou moyen terme.

Commune

Françoise Wildi Sugrañes

Municipale en charge de la petite enfance et des affaires sociales



Françoise Wildi Sugrañes, vous allez prochainement présenter un préavis pour l'agrandissement de la crèche à Coppet. Combien de places supplémentaires s'agit-il de proposer ?

Afin de répondre au besoin toujours croissant des familles, notre crèche Les Coppalines va devoir grandir de 66 à 78 places. Il s'agit également d'en profiter pour effectuer une mise en conformité de la structure en fonc-

tion de normes légales qui ont évolué.

Il s'agit là d'une crèche destinée à tous les habitants de Terre Sainte ?

Absolument. L'AJET (Association pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte) dispose de trois lieux d'accueil collectif préscolaire. Les crèches de Crans, Chavannes-des-Bois et Coppet, après les travaux aux Coppalines, offriront 144 places au total.

Parfois, pour les enfants qui vont en Unité d'accueil, le matin avant les cours, puis au restaurant scolaire à midi, puis à nouveau en unité après les cours, les journées sont longues, non ?

C'est vrai, mais les professionnel.le.s qui les accueillent font un travail de qualité au rythme des enfants. Vous savez, l'école à journée continue est l'expression de la volonté populaire,

qui, même si elle est un coût pour la collectivité, permet aujourd'hui aux deux parents de travailler.

Une autre prestation que vous aimeriez pouvoir offrir : un abonnement de bus à tous les écoliers.

Jusqu'à présent, seuls les écoliers intercommunaux (dès 10 ans) vivant à plus de 2,5 kilomètres de l'école

étant d'encourager la mobilité douce, nous préférons le bus, ou le vélo, aux voitures individuelles.

Coppet cherche-t-il, comme d'autres villages, à se doter de logements accessibles pour pouvoir garder ses « jeunes » ?

Nous avons déjà une quarantaine d'appartements dans le quartier des

« **Nous préférons le bus aux voitures individuelles !** »

bénéficiaient de cette prestation, estimant que les autres pouvaient s'y rendre facilement à vélo ou à pied. Mais le trafic dans la commune a beaucoup augmenté, en particulier sur les routes menant à la gare aux heures de pointe. L'un des enjeux

Toises disponibles à des loyers dits « accessibles » et réglementés par le Service du logement. Nous songeons également à construire des logements favorisant la mixité sur l'une des parcelles communales au chemin du Clos.

Commune

François Keller

Municipal en charge des constructions, de la sécurité et de l'aménagement du territoire



François Keller, l'un des gros dossiers que vous gérez, la construction de la piscine-patinoire aux Rojalets, est aujourd'hui encore devant la justice. Que peut-on espérer ?

Il y a eu plusieurs oppositions d'habitants à l'issue de la mise à l'enquête. L'enjeu est le respect de normes anti-bruit. La problématique ne se situe pourtant plus au niveau de la piscine et de la patinoire, qui remplissent les critères, mais du côté des terrains de football et de la zone en dur au sud

de ceux-ci. De fait, comme ces nouvelles infrastructures s'inscrivent dans un complexe sportif plus général, il a fallu revoir les normes de tout ce complexe. Les opposants veulent, d'une certaine manière, en profiter pour réduire les horaires d'utilisation, notamment le week-end et en soirée. Nous sommes actuellement en attente d'une décision de la Cour de droit administratif et public. J'espère sincèrement que l'on arrivera dans ces prochains mois à une issue positive pour ce grand projet.

Avec sa gare raccordée depuis peu au Léman Express, Coppet est un village central en termes de mobilité douce. Avec le stationnement encombrant que cela implique...

Nous avons opté depuis quelques années pour des aires de parking en zone blanche, à savoir des places régulées par un parcomètre défavorisant les longues périodes de station-

nement. En somme, il n'y a plus au village d'endroit pour se parquer bon marché pour une longue durée, ce qui a forcé les pendulaires extérieurs au village à revoir leur stratégie. De la sorte, nous favorisons les stationnements de courte durée pour les personnes se rendant au bourg pour ses commerces et ses services. Sans par-

Au niveau sécuritaire, hormis une bagarre à la gare de Coppet entre deux bandes de jeunes au mois de mars 2019, tout semble sous contrôle...

Oui, notre Commission intercommunale de sécurité, qui regroupe la gendarmerie, les gardes-frontière, les assistants de sécurité publique

« **Bientôt une décision positive pour la piscine-patinoire? »** »

ler, évidemment, de notre politique de macarons alloués notamment aux habitants et aux commerçants.

Qu'en est-il des parkings ?

Le projet de construction d'un parking souterrain de 220 places, sur la parcelle dite « Duvillard », à l'est du village, est relancé. Des blocages légaux pourraient être surpassés.

(ASP), la société de sécurité privée SDS ainsi que les autorités politiques des villages, se réunit régulièrement pour échanger des informations. De la sorte, tous les professionnels amenés à patrouiller et surveiller le territoire communal collaborent de manière efficiente.

Commune

Thomas Marchand

Municipal de la culture, de l'information, du tourisme et du commerce



Thomas Marchand, quelle est l'importance de la culture pour un village?

Elle permet tout simplement d'améliorer la qualité de vie de chacun en créant du lien dans notre commune. Nous avons la chance à Coppet d'avoir une activité culturelle et festive foisonnante, tant en relation avec l'histoire du village et de son château (Rencontres de Coppet, Festival Madame de Staël) qu'avec des éléments plus

actuels et traditionnels que sont la Fête du lac, le vide-greniers, Jardins en Fête ou le Coppet Blues Festival. La Municipalité souhaite bien évidemment poursuivre sa mission de soutien de ces événements très appréciés et si possible faire venir de nouvelle manifestation. Aussi, nous allons bientôt proposer un nouveau protocole pour les demandes de subventions. Il s'agira de bien définir les critères qui nous permettent d'entrer ou non en matière. Il est important pour nous d'être totalement transparents sur nos choix.

Quels seront les critères?

Qualitatifs et quantitatifs, mais aussi des critères basés sur l'implication communale de la manifestation.

Vous aimeriez également développer l'aura touristique du village.

C'est vrai. Mais dans un premier temps,

il faut définir les forces qui sont les nôtres puis, une fois ceci fait, aller défendre nos atouts auprès de la Région, dont je suis délégué.

Peut-on imaginer un développement des deux musées du village, celui du Château, et celui de la Maison Michel?

On peut l'espérer. Il est difficile de dire aujourd'hui comment, mais c'est une réflexion qu'il faudra entreprendre avec tous les partenaires concernés.

« **La culture améliore la qualité de vie de chacun en créant du lien dans notre commune! »** »

Vous souhaitez également mieux communiquer. Comment?

Globalement, nous avons un déficit de communication lorsqu'il s'agit de valoriser nos travaux. Mais surtout, nous

pensons qu'il faut aujourd'hui communiquer différemment, notamment de manière plus réactive. Notre journal communal paraîtra désormais moins souvent, également pour des raisons d'économie, mais il sera compensé par une présence digitale. En somme, nous allons repenser de fond en comble notre site internet pour qu'il soit plus utile à nos besoins. Et, à terme, depuis ce site, nous ferons redescendre un flux d'informations sur différentes

plateformes numériques, type Instagram, Twitter ou à travers un outil de newsletter. Tout cela sera notamment important lors des prochains travaux de la traversée du bourg.

Culture

Vous avez aimé «la Belle Hélène», vous allez adorer «Jet Set Paradise».

«COPPERA POUR TOUS» est une jeune et dynamique association qui s'est donné pour but de favoriser la mise sur pied de spectacles musicaux et d'opérettes.

Comme tremplin à notre belle initiative, nous avons démarré notre premier événement en présentant au théâtre des Rojalets l'opérette revisitée de la «Belle Hélène» sous la houlette de deux artistes professionnels qui nous ont accompagnés pendant toutes les répétitions et qu'ils ont jouées avec nous pour le plus grand bonheur du public.

Cette belle expérience et, pour chacun de nous cette merveilleuse découverte, nous ont décidés à refaire un spectacle en juin 2020 intitulé « Jet Set Paradise » dont vous trouverez ci-contre les détails. Nous profitons ici pour remercier la commune de Coppet et tous nos sponsors dont l'aide précieuse nous permet de réaliser notre rêve.

JET SET PARADISE

Vous avez donc aimé «la Belle Hélène», vous allez adorer «Jet Set Paradise». On prend les mêmes personnes, plus trois nouvelles, et on recommence, toujours accompagnées par nos deux célèbres artistes, Raphaëlle Farman et Jacques Gay. Les zygomatiques risquent bien d'être sollicités !

Imaginez un embouteillage aux portes de Saint-Pierre, provoqué par des personnalités célèbres qui attendent, aussi inquiètes qu'un bachelier le jour des résultats, de connaître le sort qui leur est réservé ! Imaginez un étalage de talents justifiant l'entrée au paradis !

C'est dans ce contexte que la troupe de comédiens/chanteurs, accompagnée d'un pianiste, rivalisera d'énergie et de bonne humeur pour incarner avec facilité ses personnages (Napoléon, Mme de Staël, Jules César, Arsène Lupin, Coco Chanel et tant d'autres...)



Les 6 représentations prévues (du 4 au 6 juin et du 12 au 14 juin) auront lieu à la salle communale et le public pourra se restaurer sous la cantine avant ou après le spectacle.

Vous trouverez toutes les informations concernant notre association ou le spectacle en cliquant soit sur: www.coppera.ch ou sur: www.jetsetparadise-coppet.ch

Nous nous réjouissons bien sûr de vous faire vivre ce qui est devenu pour nous une passion : la comédie musicale. Parlez-en autour de vous et faites-vous plaisir en venant nous voir au mois de juin.

Coppera pour tous

Isabelle Naville - Présidente
Case postale 108 - 1296 Coppet
info@coppera.ch

Coppet Blues Festival - un beau succès pour cette 3^{ème} édition

Les dernières notes de blues résonnaient au château de Coppet que déjà l'Association Jazz & Co se félicitait de la belle affluence et de la satisfaction d'un public fidèle et définitivement conquis par la qualité musicale de la 3^{ème} édition du Coppet Blues Festival qui s'est tenue les 22 et 23 novembre 2019.

Pour cet opus, une petite scène dans les caves s'est ajoutée à la grande scène de la salle du pressoir, ce qui a permis une plus grande fluidité entre les différents concerts et une ambiance indéniablement festive autour du bar.

Floyd & Charlyson ont ouvert le vendredi avec un blues années 20-30, sorti du sud profond des Etats-Unis, aux sons de l'harmonica et de la guitare à résonateur de Floyd. Ils ont animé les caves avec beaucoup d'entrain. Puis, c'est le trio lucernois « Richard Koehli & Blue Roots Company » qui a véritablement

ravi le public par sa musique pleine de sensibilité authentique. Sylvia Howard a clôturé cette première soirée avec une prestation un peu en dessous des attentes, sa belle voix étant embrumée par les nectars du vignoble de la région. Il faut néanmoins souligner l'excellente prestation des musiciens qui l'accompagnaient.

Samedi a débuté par le groupe Blues Train en version acoustique. Une joyeuse équipe qui, une fois montée dans le train, a mis le feu aux caves avec des rythmes allant du swing au Chicago Style, proposant des reprises ainsi que des compositions. Sur la grande scène, Gaëlle Buswel a embarqué dans son univers musical toutes les générations de spectateurs présents dans la salle. Une voix puissante et un charisme inégalable font de cette jeune Française une des artistes les plus en vogue de la scène blues-rock actuelle. La soirée



s'est terminée avec Roland Tchakounté. Cet artiste à la voix profonde chante ses racines en bamiléké, dans une musique touchante et envoûtante, aux harmonies variées et aux rythmes riches des influences africaines et américaines. Sa mère et ses sœurs étaient d'ailleurs présentes dans la salle, ajoutant beaucoup d'émotion à son concert. Entouré par 4 musiciens exceptionnels, dont un saxophoniste brillant, leur performance a clôturé le Festival en beauté.

La proximité entre le public et les artistes, la convivialité des lieux, la chaleur de l'accueil, la qualité de la nourriture, la programmation, font de ce festival un rendez-vous à ne pas manquer. L'Association remercie le public enthousiaste, les sponsors, les bénévoles (au bar, à la cuisine et à la technique) et les artistes. Merci à tous ceux qui nous font confiance et qui renouvelleront leur amitié par leur présence en 2020.

Culture

Les «Rencontres de Coppet», 7^{ème} saison

Belles surprises pour la 7^{ème} saison culturelle du Cercle des Amis du Château de Coppet...

Comme chaque année, conférences et concerts s'alterneront au sein du programme 2020 des «Rencontres de Coppet».

Les conférences mettront en lumière les relations conflictuelles entre Germaine de Staël et Napoléon 1^{er}, lesquelles sont à l'origine de l'exil et du séjour prolongé de la baronne au château de Coppet. Napoléon ne cachera cependant pas son estime pour «cette femme qui apprend à penser à ceux qui ne s'en aviseraient point, ou qui l'auraient oublié». Les différents intervenants se pencheront aussi sur les rapports privilégiés de Germaine de Staël avec les membres du clan Bonaparte dont plusieurs seront également obligés de se réfugier en Suisse, non loin de Coppet.

Les concerts élargiront les perspectives de l'exil qui peut aussi être volontaire et contribuer à un enrichissement culturel. Ainsi, le «Grand Tour»



Ensemble Masques

permettait à de jeunes aristocrates anglais de découvrir pendant plusieurs mois les diverses facettes du continent. L'Ensemble Masques retracera leur itinéraire en musique et un comédien nous dévoilera leurs rencontres, mais aussi leurs frasques ! Le fameux «Winterreise» de Schubert sera un autre rendez-vous à ne pas manquer. La 3^{ème} «Schubertiade à Coppet» donnera, quant à elle, l'occasion de commémorer les 250 ans de la naissance de Ludwig van Beethoven, contemporain de Germaine de Staël : un marathon musical de 6 concerts et plein d'émotions à vivre en toute convivialité !

Infos sur: www.rencontrescoppet.ch

Sport

Horaire de la buvette et de la patinoire du 6.01.2020 au 16.02.2020

Retrouvez horaires détaillés et ensemble des informations sur www.coppet.ch ou en flashant le code QR ci-dessous:



BUVETTE (infos: 079 256 48 16.)	
Lundi	fermé
Mardi	10h00 - 22h00
Mercredi	10h00 - 22h00
Jeudi	10h00 - 22h00
Vendredi	10h00 - 22h00
Samedi	08h30 - 22h00
Dimanche	10h00 - 19h00

PATINOIRE (infos glace, patins, etc.: 077 471 06 45)	
Lundi	fermé
Mardi	12h00 - 17h00
Mercredi	12h00 - 18h00 (12h00 - 14h00) hockey public
Jeudi	12h00 - 16h00
Vendredi	12h00 - 22h00 (19h00 - 22h00) hockey public
Samedi	13h00 - 22h00
Dimanche	10h00 - 19h00 (10h00 - 13h00) hockey public

Région

Léman Express, la jungle des tarifs!

Depuis décembre, les voyages en train vers le bout du lac sont devenus compliqués. En effet, Genève nous a sortis d'unireso, et nous devons acheter des billets de train au prix variable en fonction de la distance. Que faire pour échapper aux hausses qui fâchent ?

Pour les abonnements, deux facteurs interviennent nous permettant d'éviter une hausse de prix, voire de payer moins ! Pour voyager à bon compte, le facteur temps joue en notre défaveur. Jusqu'en 2004, nous devions utiliser les trains régionaux (REG), car les trains RegioExpress (RE) n'existaient pas.

Abonnements annuels « rapides » (en RE) et « lents » (en REG)

Abonnement de parcours (TPN et) CFF, plus abo annuel Tout Genève (Fr. 500.-) Coppet-Genève (en RE)
Fr. 1'783.- **hausse de 45%**
Coppet/Founex/Commugny (depuis un arrêt TPN)-Genève (en RE)
Fr. 1'832.- **hausse de 49%**

Si vous préférez voyager en **REG** (cadence 15 minutes en semaine, 30 minutes le week-end, place assise assurée), **vous payerez moins cher, mais perdrez 16 minutes par trajet.**

Abonnement de parcours (TPN et) CFF, plus abo annuel Tout Genève (Fr. 500.-) Coppet-Pont-Céard
Fr. 1'103.- **baisse de 10%**
Coppet/Founex/Commugny (depuis un arrêt TPN)-Pont-Céard
Fr. 1'229.- **prix inchangé**

Bon à savoir

Sur présentation de l'abonnement, la commune vous rembourse Fr. 100.-.

Léman Express

www.lemanexpress.ch (site bilingue)
De Coppet, vous pouvez vous rendre à Evian, Annecy ou St-Gervais sans changer de train ! En achetant le billet ici, vous payerez plein tarif, le demi-tarif n'existant pas en France. Ainsi, un Coppet-Annecy aller-retour (= Léman Pass) coûte Fr. 50.60. Si vous avez le demi-tarif, il est déconseillé d'acheter ce Pass, car votre demi-tarif est valable jusqu'à Annemasse ! Et vous vous procurez votre billet français sur internet : <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/offres/calcul>

Astuces

L'automate vous vend un billet ferroviaire dépendant de la distance si vous choisissez une gare CFF comme destination. Ainsi, vous payerez Fr. 12.- pour vous rendre à Genève-Aéroport. Si vous choisissez Gy comme destination, vous payerez seulement Fr. 9.-. Sans le demi-tarif, vous payiez auparavant Fr. 6.60 pour vous rendre dans tout le canton de Genève. En achetant au même distributeur un billet Coppet-Pont-Céard (Fr. 3.-), puis un billet Tout Genève valable 60 min. (Fr. 3.-), vous payerez désormais Fr. 6.-, à condition de voyager en train régional !

Si vous désirez plus d'explications et d'autres astuces, vous pouvez me contacter par courriel: martin.steib@bluewin.ch ou au 022 776 94 95.

Martin Steib



Mémento

JANVIER

Mercredi 29, jeudi 30, vendredi 31

- «Francis Huster: Molière», théâtre de Terre Sainte, 20h30
Infos: www.theatre-de-terre-sainte.ch

FÉVRIER

Mercredi 12, jeudi 13, vendredi 14

- «Christelle Chollet», humour, théâtre de Terre Sainte, 20h30
Infos: www.theatre-de-terre-sainte.ch

Mercredi 26, jeudi 27, vendredi 28

- «Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Venus 3», humour, théâtre de Terre Sainte, 20h30
Infos: www.theatre-de-terre-sainte.ch

MARS

Dimanche 15

- «Ensemble Masques», œuvres de Purcell, Vivaldi, Telemann, château de Coppet, 17h00
Infos: www.rencontrescoppet.ch

Mercredi 18, jeudi 19, vendredi 20

- «Edmond», théâtre de Terre Sainte, 20h30
Infos: www.theatre-de-terre-sainte.ch

Vendredi 20

- «Concert de Jazz», Elias Bernet, caves du Château, 20h30
Infos: www.jazzandco.ch

Vendredi 27

- «Chœur du Léman 160^{ème} anniversaire», soirées annuelles 2020, Commugny, 20h30
Infos: www.choeurduleman.ch

Samedi 28

- «Chœur du Léman 160^{ème} anniversaire», soirées annuelles 2020, Tannay, 20h30
Infos: www.choeurduleman.ch

AVRIL

Samedi 4

- «Chœur du Léman 160^{ème} anniversaire», soirées annuelles 2020, Coppet, 20h30. Infos: www.choeurduleman.ch

Mardi 7

- «La Suisse entre Germaine de Staël et Napoléon : une «nation» à la recherche d'elle-même ?», conférence, Olivier Meuwly, historien, écrivain, château de Coppet, 20h00. www.rencontrescoppet.ch

MAI

Vendredi 15

- «Concert de Jazz», Robyn Bennett, caves du Château, 20h30. Infos: www.jazzandco.ch

JUIN

Jeudi 4, vendredi 5, samedi 6

- «Jet Set Paradise», salle communale de Coppet, Infos: www.jetsetparadise-coppet.ch

Dimanche 7

- «Vide-greniers», esplanade Germaine de Staël, de 10h à 16h. Infos: www.videgrenierscoppet.ch

- «Winterreise», concert, Franz Schubert, château de Coppet, 17h00. www.rencontrescoppet.ch

Vendredi 12, samedi 13, dimanche 14

- «Jet Set Paradise», salle communale de Coppet, Infos: www.jetsetparadise-coppet.ch

Mardi 16, mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19

- «Festival de Coppet - Madame de Staël», château de Coppet. Infos: www.festivaldestael.ch

Vendredi 19, samedi 20, dimanche 21

- «Concours d'Elegance Suisse», château de Coppet Infos: www.concoursdelegancesuisse.com

Informations pratiques

Grefe et Contrôle de l'habitant

Lundi et mercredi: 8h30-11h30
Mardi: 7h-11h30
Jeudi: 13h30-18h30
Vendredi: fermé

Contacteur le greffe:
Tél. 022 960 87 00
E-mail: administration@coppet.ch

Contacteur le contrôle de l'habitant:
Tél. 022 960 87 01
E-mail: habitant@coppet.ch

Informations supplémentaires sur:
www.coppet.ch

Office du tourisme

Horaire d'hiver (de septembre à Pâques):
Mercredi: 13h30-16h30
Samedi: 10h-14h
Tél. 022 960 87 37

Horaire d'été (de Pâques à fin août):
Mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30
Samedi de 10h00 à 14h00

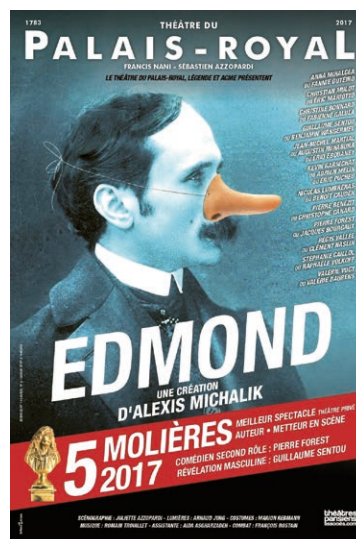
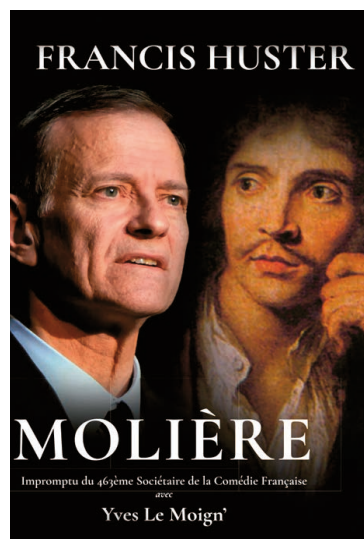
(libre accès durant les heures d'ouverture de l'administration communale)
E-mail: info-coppet@nrt.ch
Informations supplémentaires sur:
www.nyon-tourisme.ch

Déchetterie

Horaire d'hiver (dès fin octobre):
Lundi au vendredi de 9h00 à 11h45
et de 13h30 à 17h30
Samedi de 9h00 à 17h00

Horaire d'été (dès fin avril):
Lundi au vendredi de 09h00 à 11h45
et de 13h30 à 18h30
Samedi de 9h00 à 18h00

Cet agenda peut être soumis à diverses modifications. Pour de plus amples informations, veuillez consulter régulièrement les sites internet des organisateurs et de la commune de Coppet (www.coppet.ch) ou flashez le code QR ci-contre.



Impressum

Editeur: Commune de Coppet
Responsable: Thomas Marchand
Rédaction: Amélie Cherbuin, Rodolphe Haener (interviews), Martin Steib
Correction: Martin Steib
Conception et mise en page: Publium SA
Tirage: 1'600 ex.
Contact: Commune de Coppet – Grand-Rue 65 – 1296 Coppet
E-mail: administration@coppet.ch
Site web: www.coppet.ch

n° 37 – Janvier 2020
Imprimé sur un papier recyclé

